

Mesures d'odeurs dans l'environnement - Milieu récepteur -

Arrêté du 12 février 2003 (art. 28) applicable aux ICPE soumises à autorisation sous la rubrique 2730 (traitement des cadavres, des déchets ou des sous-produits d'origine animale...: « la concentration d'odeur calculée dans un rayon de 3 km par rapport aux limites de l'installation ne doit pas dépasser 5 UO/m³ plus de 175 h par an pour les installations existantes ou plus de 44 h par an pour les installations nouvelles ».

GED Environnement réalise des campagnes de mesures avec un jury de nez d'experts formé à la reconnaissance des odeurs.

Ces études permettent de :

- Mesurer les fréquences de dépassement de **valeurs cibles**,
- Discriminer les **origines des odeurs**,
- Quantifier les odeurs :
 - **Intensité** (norme AFNOR NFx 43 103)
 - **Concentration d'odeurs (OU_H/m³)**
- **Qualifier** les odeurs (référénts olfactifs)
- **Comparer** des situations (exploitation, météorologie, etc.)



Objectifs des mesures des odeurs dans l'environnement

Réponses aux exigences réglementaires

Éléments de bases pour l'étude d'impact

Éléments de communication

Discrimination des origines des odeurs

Quantification des odeurs

- Intensité
- Niveaux d'odeurs

Qualification des odeurs

Comparaison des situations



Mesures d'odeurs dans l'environnement - Milieu récepteur -

Les atouts de GED Environnement - Pôle Air -

Depuis sa création en 1991, GED Environnement (EOG) accompagne ses clients durant toute la démarche de diagnostic des nuisances olfactives et de leur maîtrise.

Pour mesurer les odeurs dans l'environnement, GED Environnement met à la disposition de ses clients :

- Son savoir faire pour le choix de référents olfactifs spécifiques,
- Sa bonne connaissance et son expérience en météorologie de terrain,
- Une formation adaptée des nez experts à la complexité de l'étude,
- Des olfactomètre de terrain pour la mesure des niveaux d'odeurs dans l'environnement
- Des logiciels de statistiques spécifiques et de géo référencement (SIG),
- Une équipe spécialisée dans le traitement des données et dans la réalisation de cartes,
- Une assistance assurée par des experts (réunions de décideurs locaux, publiques, CDH, CLIS, etc.)

Les apports de GED Environnement

GED Environnement dispose d'outils et de compétences permettant de mener à bien les études d'impact de ses clients :

- **Pilotage des campagnes de mesures,**
- **Expertise météorologique,**
- **Plus de 100 références dans cette application,**
- **Calcul et comparaison des indicateurs aux valeurs cibles**
- **Système d'Information Géographique (SIG) pour représentations cartographiques conviviales.**
- **Communication et gestion de crise**

Nous remercions pour leur confiance :

- Ets CAILLAUD
- Lyonnaise des Eaux
- MICHELIN
- ONYX
- PEUGEOT
- SARIA Industries
- SEBL
- SIAAP
- SITA
- TOTAL...

Vos contacts

Lionel POURTIER Directeur Général – Membre du Directoire
Christian ROGNON Responsable de l'activité ODEUR
Christian COSTE Responsable adjoint de l'activité ODEUR

GED Environnement - EOG - 70, rue Pierre Duhem - Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence
13 856 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

Tél : 04 42 16 65 29 - Fax : 04 42 16 65 04 - Email : contact.eog@ged.fr - Site Internet : www.ged.fr

Société anonyme au capital de 313 504 € - Siret : 422 728 113 000 40 - APE : 741 G